

## Procès-verbal du Maire

Jean-Michel Levesque



# **CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 2 novembre 2015 Hôtel de ville – Château de Grouchy

#### REPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

#### ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

#### **VILLE D'OSNY**

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du Conseil Municipal du lundi 2 novembre 2015.

Le deux novembre deux mille quinze à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt-sept octobre deux mille quinze s'est réuni en séance publique.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

M. Jean-Michel LEVESQUE, Mme Murielle DUFLOS, Mme Nicole SIEPI, Mme Sylvie GUIGON, M. Jean-Claude PINQUET, Mme Christine ROBERT, M. Claude MATHON, Adjoints.

M. Maurice CZARNECKI, M. Maurice DESCAMPS, Mme Maryse GINGUENE, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Laurence TEREFENKO, Mme Sybil AUBIN, M. Sylvain LANDEMAINE, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, M. Franck GAILLOT, Mme Christelle BENDADDA, M. Marcel LALLIOT, Mme Jeanine VATIN, M. Laurent ACHITE-HENNI, Mme Céline LAURENT, M. Dominique COUVREUR, Mme Patricia DESBATS, M. Pascal-Eric LALMY, Conseillers Municipaux.

#### **ONT DONNÉ POUVOIR:**

à	M. Jean-Michel LEVESQUE
à	M. Jean-Claude PINQUET
à	Mme Nicole SIEPI
à	M. Maurice DESCAMPS
à	Mme Virginie BUSSON
à	Mme Jeanine VATIN
	à à à à

#### **ABSENTE:**

**Mme Caroline OLIVIER** 

#### **SECRETAIRE DE SÉANCE:**

M. Chaouki BOUBERKA

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33.

#### **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **DU 2 NOVEMBRE 2015**

#### **SOMMAIRE**

#### - Commission Urbanisme, développement et gestion du cadre de vie :

244.11.2015 – Environnement – Avis de la commune d'Osny sur la demande d'utilité publique pour la création d'une troisième ligne à 400 000 Volts – Cergy – Terrier n°3 – Présentée par RTE, le 4 septembre 2015.

245.11.2015 – Urbanisme – Convention de surveillance et d'intervention foncière avec l'établissement la SAFER d'Ile de France (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural).

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 2 novembre 2015

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 2 novembre 2015 à 20H30, sous la présidence de M. Jean-Michel Levesque, Maire.

#### **෯෯෯෯෯෯෯෯෯෯෯෯෯෯෯**

- M. le Maire ouvre la séance du conseil municipal et demande à M. Pinquet de procéder à l'appel.
- M. Pinquet procède à l'appel et propose au conseil municipal de désigner M. Chaouki BOUBERKA comme secrétaire de séance. Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.
- M. le Maire propose de à l'assemblée que Mme Duflos procède à la lecture de la première délibération.

244.11.2015 - ENVIRONNEMENT – AVIS DE LA COMMUNE D'OSNY SUR LA DEMANDE D'UTILITE PUBLIQUE POUR LA CREATION D'UNE TROISEME LIGNE A 400 000 VOLTS - CERGY-TERRIER N°3 - PRESENTEE PAR RTE, LE 4 SEPTEMBRE 2015

Rapporteur : Mme Duflos

M. le Maire remercie Mme Duflos et rappelle que cette affaire a démarré depuis la fin 2013 puisque c'est une réunion publique qui s'était tenue à l'initiative de RTE du reste mal annoncée et nous avions échangé à ce niveau-là. Depuis, la question a été posée de l'enfouissement de ces lignes et techniquement c'est impossible, 400 000 Volts sous terre cela ne peut pas passer. A plusieurs reprises nous avons recu avec Mme Duflos, M. Pinquet. les services, etc..., M. Valentin qui est le Directeur Général de RTE, et nous avons évoqué la possibilité d'un dévoiement par le déplacement de ces pylônes, nous n'avons iamais eu de réponse ni négative, des hochements de têtes, nous n'avons jamais eu de réponse à ce niveau-là. A la suite de cela nous avons encore reçu M. Valentin, il y a quelques semaines. nous lui avons réitéré nos demandes de dévoiement. Nous avons appris fortuitement c'est pour cela que le conditionnel est utilisé dans la délibération, les pylônes si le projet se faisait comme cela, ne seraient pas rehaussés, c'est le cadeau de RTE. Nous n'avons aucun écrit pour le moment sur cette promesse qui nous a été faite. J'aurai tendance à dire, nous sommes entre nous, que je veux bien le croire, mais bon, je me méfie de ces promesses. Voilà le vous ai fait un peu un résumé de la procédure telle qu'elle s'est tenue. La Commune de Pontoise a prise ou va prendre aussi une délibération dans ce sens-là c'est-à-dire en émettant un avis défavorable. Je vous rappelle que nous sommes les deux Communes concernées par l'impact de cette augmentation de puissance cela en milieu urbain puisque pour le reste je dirais que l'essentiel de la ligne passe au milieu des champs et n'a pas d'impact direct sur les habitations. Nous en avons débattu en commission maintenant s'il y a d'autre question suite aux précisions que je viens de vous apporter. Si vous n'avez pas d'autre remarque, je soumets cette délibération au vote. Je vous remercie pour l'adoption de cette délibération à l'unanimité. Le point suivant,

# 245.11.2015 - URBANISME - CONVENTION DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION FONCIERE AVEC LA SAFER D'ILE DE FRANCE (SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL)

Rapporteur : M. Pinquet

M. le Maire remercie M. Pinquet et signale que cette délibération n'avait pas de question particulière lors de la commission et demande s'il y a des interrogations. Il soumet la délibération au vote et remercie pour son adoption à l'unanimité.

La séance est levée à 21h.

Fait à Osny, le 6 novembre 2015.

Le maire,

Jean-Michel LEVESQUE